

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 40, Numéro 7 > Octobre 2013 > www.droitdeparole.org

Terrains à l'abandon

De nouveaux terrains vagues ont vu le jour sous l'administration Labeaume, dont le plus récent dans Saint-Sauveur, dont il ne reste que deux clochers. L'église Saint-Joseph est démolie depuis un an. Le terrain abandonné par son promoteur, qui devait y construire des condos, attend toujours. Ce n'est pas le seul exemple du genre.

Page 6

Profilage social et répression

La ligue des droits et libertés revendique l'abolition des règlements municipaux discriminatoires adoptés par l'administration Labeaume au printemps 2012: un couvre-feu de 23h à 5h du matin dans les parcs et l'interdiction d'installer des abris dans des espaces publics. Qu'en pense le parti Démocratie Québec?

Page 2

La pollution au nickel

Il y a un an, Véronique Lalande et les citoyens de Limoilou dénonçaient la pollution provenant du port de Québec. La question du nickel n'est toujours pas réglée.

Page 5

Débattons-en!

Dans notre calendrier mondain, plusieurs manifestations et débats populaires à propos des élections.

Page 12



Élection municipale

Tout va pour le mieux au royaume

Québec, un ghetto de riches ?

Par Nicolas Phébus

À qui la ville? Certainement pas aux locataires en tout cas. Partout où l'on regarde, on dirait qu'il ne se construit que des condos. Si la ville se développe, c'est d'abord pour les propriétaires.

Quand les groupes populaires réussissent à arracher un peu de logement social, c'est présenté comme une grande victoire. Ainsi, à l'éco-quartier de la Pointe-aux-lièvres, dans Saint-Roch, il y aura 25% de logements sociaux dans la phase 1. Génial!

On oublie par contre de dire que, dans les quartiers centraux, les locataires sont majoritaires aux deux-tiers et que, même avec son 37% de logements sociaux, Saint-Roch peine à freiner la gentrification. Un quart de logements sociaux c'est chouette, mais faudrait pas oublier que ça veut aussi dire trois quart de condos.

Officiellement, l'administration Labeaume n'est pas contre les locataires et le logement social. Effectivement, il s'en construit même plus que durant les années L'Allier. Toutefois, le maire se refuse à toute politique le moins contraignante pour améliorer le sort des locataires.

Du côté de Démocratie Québec, ce n'est guère mieux. Le programme du parti consacre deux paragraphes aux questions du logement. L'opposition y étale son ignorance et son mépris. On met ainsi en garde contre la création de ghettos d'habitation et on revendique un critère de qualité architecturale, sans réaliser que ce qui se construit surtout de nos jours se sont d'horribles ghettos de riches!

La population de la ville est composée à moitié de locataires. Il n'y a pas de honte à revendiquer que la ville nous ressemble et roule pour nous aussi. Par contre, pour ce faire, faudra pas trop compter sur les politiciennes et les politiciens!

Texte extrait de *La Commune de Québec*, bulletin du Collectif Subvercity, automne 2013.

Une ville propre, propre, propre

Profilage social, répression des marginaux, des fêtes de la Saint-Jean sous haute surveillance : l'équipe Labeaume a laissé sa marque sur Québec.

Par Nathalie Côté

Le mardi 2 octobre dernier, l'artiste en arts visuels, Richard Martel, dînait dans le parc de la marina Saint-Roch, comme il le fait souvent. Assis sur un banc avec son sandwich et sa demi-bouteille de vin, il relaxait. Soudain, des policiers sont arrivés dans le parc avec leur voiture. Sans sortir de l'automobile, ils l'abordent et lui donnent une contravention de 220\$, parce qu'il buvait du vin. Richard Martel proteste, vu le montant de la contravention, il badine...

Les agents de la paix lui mettent alors les menottes et l'embarquent dans la voiture. Après l'avoir interrogé un moment, ils le relâchent finalement et il pourra retourner à son bureau. «C'était la journée de l'arrivée des chèques d'aide sociale. Il y avait des polices partout», rappelle Richard Martel, coordonnateur au centre d'artistes le Lieu. Imaginez ce que cela doit être pour un itinérant? Richard Martel a le choix d'aller manger dans le parc, pas l'itinérant. Cela ressemble fort à du profilage social, Si ce n'est pas cela, c'est certainement un excès de zèle.

À la défense des droits et libertés

C'est cette attitude de la police de Québec et surtout la répression contre les personnes marginales que dénonce la Ligue des droits et libertés qui nous invitent à une marche silencieuse le 22 octobre prochain, à compter de midi, au Parc Saint-Roch (coin de la Couronne et Charest).

La ligue revendique l'abolition des règlements municipaux discriminatoires, les modifications au règlement pour la paix et le bon ordre qui comporte, depuis le printemps 2012, un couvre-feu de 23h à 5h du matin dans les parcs et les espaces publics et l'article qui interdit de dormir ou de construire des abris dans des espaces publics. Des règlements qui touchent directement les itinérants.

Françoise Laforce-Lafontaine, porte-parole de la Ligue

des droits et libertés rappelle qu'en plus de dénoncer le règlement, la Ligue propose des solutions. Elle revendique un centre d'injection supervisé, un «drop-in», c'est-à-dire un centre d'hébergement à haut seuil d'acceptation, un lieu qui puisse accepter les personnes à diverses heures et dans des états seconds (drogue, alcool, état mental). Elle revendique aussi une clinique de santé, une clinique juridique pour faire face à la juriciarisation des personnes marginalisées qui accumulent les contraventions, notamment à cause des règlements de la Ville. Pour la Ligue des droits et libertés «Les contraventions, la répression, l'intimidation ou la violence ne sont pas des solutions».

Que pense le parti Démocratie Québec de cette vision de l'espace public? Maintiendront-ils le couvre-feu de 23h à 5h du matin s'ils sont élus? S'engagent-ils à modifier le règlement pour la Paix et le bon ordre? Nous les avons contactés. Bien que «le parti est sensible à ces problématiques», il n'a cependant pas de position sur le sujet.

Un nouvel ordre moral?

Cette culture de la répression des marginaux, dont les élites semblent s'accommoder, participe du même esprit que la «nouvelle fête de la Saint-Jean» que nous a servi, encore cette année, l'administration Labeaume qui veut laver plus blanc que blanc en voulant faire de la fête nationale, une «fête sèche». Comment oublier l'ambiance de la Saint-Jean du printemps 2013? Il y avait des clôtures à n'en plus finir; les gens qui allaient sur les Plaines devaient passer deux barrages, deux fouilles. Même la statue de René Lévesque devant le Parlement était inaccessible, entourée de clôtures de métal gris. Des clôtures partout, la fontaine de Tourny clôturée, le moindre petit carré de gazon clôturé. Un paysage désolant. Quand aurons-nous des conseillers municipaux qui vont oser défendre le droit des citoyens et des citoyennes à l'espace public?

ERRATUM Dans notre édition du mois de septembre, le dessin de l'édifice projeté coin Cartier et René-Levesque comportait une erreur. La façade ouest de l'édifice en question a été placée, dans notre illustration de la page 5, en ligne avec la façade du cinéma alors que, dans le projet du promoteur, elle est en recul d'au moins 25 pieds (vers l'est). Toutes nos excuses. Notre dessinateur, Marc Boutin, voulait révéler l'étendue d'un mur aveugle du côté sud de l'édifice, mur qui, dans le croquis officiel, se trouve pudiquement caché derrière un arbre. Le référendum aura lieu le 10 novembre prochain.



À gauche, version corrigée du dessin de Marc Boutin. À droite, une version du même édifice par le promoteur.

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

www.droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Droit de parole bénéficie de l'appui du ministère de la

Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
No 40012747

Tirage: 16 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs
Équipe du journal: Simon M. Leclerc, Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Les Amis de la Terre de Québec, Michaël Lessard, Guillaume Marchand, Gilles Simard, Lynda Forgues

Coordination: Nathalie Côté
Coopération spéciale: Michaël Lachance, Michel Leclerc, Nicolas Phébus, François Gosselin, Laurence Morin
Photos: Pierre Mouterde, Marc Boutin, Gilles Simard, Marc-André Jésus, Thomas Lamadieu
Révision: Lynda Forgues
Design: Martin Charest

Webmestre: François Couillard
Imprimeur: Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de Payette et Simms inc.

Tirage
Certifié
AMECQ

La démocratie en miettes

Le maire Labeaume continue de court-circuiter la voix citoyenne. Face à lui, Démocratie Québec serait-il une solution ?

Par Pierre Mouterde

Si l'on a à cœur les intérêts des groupes populaires de la ville de Québec, on ne peut dans cette campagne municipale de l'automne 2013, qu'être amené à faire le constat suivant : avec le maire Labeaume, ce n'est rien d'autre que la démocratie en miettes que l'on propose aux citoyens et citoyennes de la ville de Québec. Et tout son bagout populiste, ses sautes d'humeurs médiatisées, ses changements de cap incessants n'y feront rien : la façon dont il a décidé d'orienter sa campagne autour de la question centrale des fonds de retraite et des conventions collectives des salariés de la ville, ne cesse de nous le rappeler; tout comme d'ailleurs ses positions sur le tramway et l'élargissement du boulevard Henri IV, sans voie réservée pour le transport en commun.

Court-circuiter les instances démocratiques

Dans les deux cas, le maire joue un jeu lourd de conséquences. Au-delà même des positions rétrogrades qu'il défend sur ces 2 dossiers, ce qu'il s'emploie à faire c'est de court-circuiter les instances démocratiques représentatives du Québec. Comment? En jouant de sa cote de popularité médiatique comme d'un levier, pour jeter sous les feux de la rampe, l'une ou l'autre de ses lubies néolibérales et anti-écologistes et sommer bruyamment le gouvernement d'y répondre, en arguant de l'urgence et en le mettant ainsi au pied du mur.

En interpellant ainsi sur le mode sensationnaliste les pouvoirs provinciaux, il coupe court à toute déli-

bération démocratique digne de ce nom et surtout se montre, non pas un bon négociateur face au provincial, mais un manipulateur inquiétant cherchant mine de rien à interférer dans des instances décisionnelles pour lesquelles il n'a pas été élu et qui, en dernier ressort, n'appartiennent pas à son niveau de pouvoir.

Ainsi en a-t-il été, lors de l'épisode de l'amphithéâtre, de la loi 204 qu'il a fait

« Notre campagne sera de demander à la population un mandat fort pour changer les lois du travail et les conventions collectives qui existent à la Ville de Québec. Ce sera l'enjeu de l'élection! »

– Régis Labeaume, le 22 septembre 2013

passer, avec l'appui d'Agnès Maltais, à toute vapeur, créant ainsi un dange-

reux précédent en changeant dans les faits toutes les règles d'attribution d'un contrat public! Ainsi risque-t-il d'en être pour les fonds de retraite et les conventions collectives des salariés de la ville de Québec.

L'enjeu est important et touche à une orientation politique de fond qui devrait faire l'objet d'un véritable débat démocratique national : est-ce aux salariés, par conséquent au monde ordinaire (à ce qu'on appelle aujourd'hui la classe moyenne) de faire les frais d'un endettement incontrôlé encouragé par les gouvernements du passé, qui ne sert à enrichir qu'une minorité de lobbies financiers et de privilégiés? Or, c'est justement ce genre de questions que le maire voudrait voir, avec sa réélection, à tout prix éliminées. N'est-ce pas cela, la démocratie en miettes?

Démocratie Québec : chien de garde de la démocratie?

Par Pierre Mouterde

Chacun bien sûr est en train de se demander pour qui il votera aux prochaines élections municipales. Et si les sondages laissent toujours le maire Labeaume, sinon sa propre équipe, largement en tête des intentions de vote, il n'en demeure pas moins que son style brouillon a fini par en fatiguer plus d'un, et ses dernières prises de position sur le tramway et les conventions collectives des salariés de la ville ont été loin de faire l'unanimité. De là à penser que, peut-être les élections ne sont pas encore totalement

jouées il n'y a qu'un pas. D'autant plus que s'est levée face au maire Labeaume, une opposition ragaillardie qui semble avoir désormais le vent dans les voiles : Démocratie Québec.

C'est là le côté positif de la chose : du côté de Démocratie Québec, on a compris que ce n'est qu'en nouant des forces et en faisant bloc que l'on pourra, sinon faire totalement obstacle à la réélection de Labeaume, du moins freiner ses dérives populistes et anti-démocratiques les plus pernicieuses. Et tout de suite on l'a vu, cela a donné des résultats : Labeaume ne peut plus dire aussi facilement n'im-

porte quoi. Il a maintenant un adversaire qui peut le « challenger » et auquel il doit répondre, non pas avec des éclats de voix médiatisés, mais avec des arguments.

Mais si l'on doit se féliciter de cette bonne nouvelle et noter que plusieurs candidats de Démocratie Québec se retrouvent – à travers leurs parcours même – plus proches des aspirations des groupes populaires, il n'en demeure pas moins que le choix de la direction de Démocratie Québec de faire de « la dette » le thème clef de leur campagne pourrait facilement conduire à une impasse, tant il reste le thème par excellen-

ce des conservateurs et des néolibéraux, leur permettant de justifier coupures et mesures d'austérité.

Tout cela pour rappeler qu'il ne suffit pas qu'une opposition existe, mais il faut aussi qu'elle s'oppose à ce qui nuit aux intérêts de ceux et celles ayant le moins la possibilité de se faire entendre. Espérons simplement qu'au fil de cette campagne, elle puisse s'aguerrir, choisir mieux ses cibles et ainsi peut-être parvenir à devenir, au moins dans les quartiers centraux, cet indispensable chien de garde de la démocratie dont nous avons tant besoin aujourd'hui dans la ville de Québec.



Les libertariens à l'assaut de la santé publique

Par François Gosselin

Face à un système de santé public qui a mauvaise presse, le modèle privé n'a jamais eu meilleure mine au Québec. Il promet un accès plus rapide à un médecin de famille que dans le système public. Cette disponibilité à un prix. Une consultation de 30 minutes avec un médecin coûte environ 200\$. Malgré tout, la clientèle est au rendez-vous et de nouvelles cliniques privées ne cessent d'ouvrir.

Nous avons constaté que les promoteurs du privé en santé se regroupent autour de certaines idées politiques de droite. Pour en avoir le cœur net, voici un portrait de quelques-uns des acteurs de premier plan de ce nouveau modèle.

Le Parti conservateur du Québec

Plusieurs promoteurs des cliniques de santé privées se regroupent au sein du Parti Conservateur du Québec (PCQ). Ce nouveau parti d'allégeance libertarienne, fondé en 2012, a reçu l'appui de nombreuses personnalités publiques influentes. Il est dirigé par Adrien Pouliot, fondateur de l'ancien réseau de télévision TQS et de l'Institut Économique de Montréal (IEM).

Il compte le docteur Jacques Chaouli dans son exécutif. Sous son initiative, les assurances privées sont rendues légales par un jugement de la cour suprême par tout au Canada en 2005.

Qu'est-ce qu'un libertarien ?

Les libertariens envisagent les lois du marché, comme étant les meilleurs ga-

rants de la liberté individuelle. Ils considèrent que l'État est nuisible.

Éric Duhaime, Johanne Marcotte, André Arthur et Jeff Fillon se déclarent libertariens; et ils ne tarissent pas d'éloges envers le PCQ. Une idée phare des libertariens est celle du penseur Milton Friedman, pour qui: «Une entreprise est immorale et ne doit viser rien d'autre qu'à faire du profit».

Cette philosophie politique ne doit pas être confondue avec celle des «libertaires» qui, eux, refusent toute forme d'autorité illégitime.

Le Dr. Lacroix

Marc Lacroix est un pionnier des cliniques privées. «J'ai choisi de changer le système en inventant moi-même un système», affirme-t-il en entrevue avec Droit de parole. En 2009, il fonde à Québec la première clinique d'un réseau, les Cliniques médicales Lacroix. Il multiplie les liens avec des partis politiques. Selon la loi, un médecin ne peut pas pratiquer simultanément dans le public et dans le privé. Il doit faire un choix entre les deux. En 2007, Dr. Lacroix soumet un projet-pilote de système de santé mixte privé-public à l'Action démocratique du Québec (ADQ). Puis, le parti de centre-droit, la CAQ, en fera une proposition de son programme électoral.

Aujourd'hui, visiblement déçu par la CAQ, M. Lacroix décide de participer, les 19 et 20 octobre prochain, au congrès du Parti Conservateur du Québec (PCQ). Il a son chef, Adrien Pouliot, en plus haute estime: «Le PCQ incarne une solution lucide et réaliste de ce que devrait être le système de santé au Québec», affirme-t-il ajoutant n'être membre d'aucun parti.



Ayant travaillé 10 ans dans le système public, le Dr. Lacroix trouve ce système inefficace, coûteux, lourd et bureaucratique. Il estime que le privé est appelé à occuper plus de place à l'avenir, compte tenu des lacunes du public. C'est la rengaine habituelle de la droite qui dénigre le système public pour valoriser le privé.

Cette position est la même que celle de l'Institut économique de Montréal (IEM) comme on peut le constater sur le site web des Cliniques Lacroix. En outre, monsieur Lacroix collabore régulièrement aux émissions de Radio X Québec et à la Radio-pirate. Le réseau compte plusieurs cliniques dans la région, dont une à Sillery. Une autre ouvrira bientôt dans le quartier Montcalm. Le Dr. Lacroix vise l'extension

de son réseau à travers toute la province.

L'opinion d'Alain Vadeboncoeur

Pour contrer tout cela, nous avons demandé l'avis d'Alain Vadeboncoeur, porte-parole des Médecins québécois pour le régime public, sur la sélection des clients dans les cliniques privées. Il se demande si «ils ne vont pas faire une sélection en laissant les cas lourds au public pour ne conserver que les cas légers».

«Le profit voisine très mal avec la volonté de donner les meilleurs soins à ceux qui en ont besoin» affirme M. Vadeboncoeur. Selon lui, «le privé ça biaise les actions. Tu vas faire des choix pour faire un maximum de profit et non pour corriger le problème».

Le Solidaire

Bulletin du Fonds de solidarité des groupes populaires



Le saviez-vous?

Vous pouvez maintenant faire votre don en ligne de façon sécuritaire sur notre tout nouveau site web: www.fsgpq.org

À venir en décembre...

Combats des chefs solidaires



fsgpq.org/chefs

LES GROUPES POPULAIRES PRÉSENTS DANS LES QUARTIERS



Retour des marchés publics

Plusieurs membres du Fonds de solidarité des groupes populaires se sont impliqués cet été dans la renaissance de marchés publics dans les quartiers centraux de Québec. Ici «Faubourg en saveur», sur le parvis de l'Église Saint-Jean-Baptiste, une réalisation d'un collectif auquel participaient les Amis de la Terre de Québec et le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, tandis que le Comité des citoyennes et des citoyens du quartier Saint-Sauveur parrainait le Collectif Fardoche qui tenait marché au Parc Durocher. (Photo : Mathieu Houle-Courcelles)

Poussières de nickel sur la ville

La longue marche de Véronique Lalande

Par Pierre Mouterde

C'est temps d'élections, et si les regards de la plupart des citoyens sont branchés d'abord sur les déclarations des différents candidats en lice (Régis Labaume, David Lemelin), cela n'empêche pas que des luttes sociales importantes continuent à avoir cours à Québec. Car c'est sans doute une des difficultés de cette campagne municipale : que les objectifs poursuivis par ces luttes puissent apparaître comme des enjeux pour l'élection du 4 novembre, et qu'elles obligent les candidats à se prononcer clairement sur leur issue possible.

Ainsi en est-il de la question des poussières de nickel provenant du port de Québec et de la lutte entreprise par Véronique Lalande le 26 octobre 2012, lorsque s'est répandue sur Limoilou une fine poussière rouge. Une fine poussière rouge d'oxyde de fer qui a en quelque sorte sonné l'alarme et peu à peu révélé comment, derrière cet épisode temporaire de déversement minier, se cachait en fait une contamination autrement plus importante : celle de poussières de nickel; Véronique Lalande et son conjoint ont pu alors démontrer qu'elles étaient présentes dans l'air de Limoilou depuis plusieurs an-

nées et sans doute dans d'autres quartiers de la ville (avec des concentrations 6 fois supérieures à la normale québécoise).

Les élites trainent des pieds

On le sait l'administration Labaume n'a pas brillé par sa diligence dans cette affaire, et plutôt que de voler au secours des habitants de Limoilou, les premiers touchés, son premier réflexe a été de temporiser, en minimisant au départ la portée des découvertes de Véronique Lalande, et en se rangeant plutôt du côté des autorités du port et la direction d'Arrimage Québec. Résultats : malgré de multiples initiatives prises par l'organisme Vigilance Port de Québec (manifestations, assemblées populaires, pétitions, etc.), et malgré de nombreuses déclarations officielles lénifiantes, peu d'améliorations concrètes ont été apportées au problème. Encore tout récemment, le Soleil rappelait comment Arrimage Québec, la principale compagnie incriminée, traîne les pieds, quant au plan d'intervention de prévention de la pollution qu'elle aurait dû remettre au Ministère de l'environnement. À tel point que son plan n'est pas encore au point et que le ministère a dû lui fixer une nouvelle date butoir : le 15 octobre prochain.

Recours collectif

Dans ce contexte, on comprend comment le recours collectif que Véronique

Lalande avait déposé à l'époque, au nom de tous les citoyens de Limoilou, a son importance. Au moins par ce biais, la compagnie Arrimage Québec risquait d'être tenue responsable et donc d'être obligée de défrayer les coûts de ses manutentions inappropriées. Sauf que la chose est loin d'être aussi simple qu'il n'y paraît : le 16 septembre dernier Véronique Lalande voulait, devant un juge, faire ajouter un amendement à sa demande initiale, de manière à ce que soient pris en compte, non seulement les effets du minerai de fer déversé le 26 octobre 2012, mais aussi ceux du nickel qu'on a retrouvé dans les mêmes échantillons et dont on a su depuis qu'ils sont présents dans l'air au moins depuis 2009. Manque de chance, elle s'est retrouvée, elle et son avocat (Maître Bélanger), devant une batterie d'avocats et d'experts de la partie adverse (Port de Québec et compagnie Arrimages Québec) qui ont tout fait pour torpiller ses efforts. « Comme la cause est les poussières rouges, les dommages réclamés sont exclusivement liés à la poussière rouge (...) Il faut geler la caméra à l'incident de la poussière rouge », dira maître Jolin, représentant d'Arrimage Québec, expliquant sans rire que c'est : « pour que les membres soient indemnisés rapidement et que le dossier soit réglé ».

On le voit, la stratégie de la compagnie est claire : utiliser tous les moyens juridiques



Véronique Lalande, son conjoint et leur fils, à l'assemblée citoyenne le 29 avril 2013.

PHOTO PIERRE MOUTERDE

possibles pour paralyser ce recours collectif et surtout épuiser celle qui le porte en multipliant des recours et arguties de tous types. On comprendra, dès lors, comment dans un tel contexte l'appui des autorités de la ville pourrait à sa manière modifier ce si inégal rapport de force et ainsi renforcer le camp de ceux et celles qui aspirent à ce que la compagnie et le port assument les responsabilités qui leur reviennent. Démocratie Québec serait-il prêt à prendre des engagements de la sorte ?

DEPUIS LE 21 JUIN

FINANCEMENT POLITIQUE MUNICIPAL: DES RÈGLES PLUS STRICTES

POUR QUE NOTRE DÉMOCRATIE SOIT SAINE ET PLUS TRANSPARENTE, TOUS – ÉLECTEURS, CANDIDATS, PARTIS – DOIVENT RESPECTER LES RÈGLES DU JEU. DES MESURES RÉCEMMENT ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE VIENNENT MODIFIER LES RÈGLES EXISTANTES. CE RÉSUMÉ EXPLIQUE LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 3 NOVEMBRE PROCHAIN.

Contributions

Le maximum des contributions qu'un donateur peut verser annuellement à **chacun** des partis, candidats d'équipe ou candidats indépendants est dorénavant de 300 \$ **dans toutes les municipalités**. Un candidat pourra en outre verser, pour son bénéfice ou celui de son parti, une contribution supplémentaire n'excédant pas 700 \$ pour l'exercice financier de l'élection.

Mode de versement

Toute contribution de 100 \$ ou plus doit être faite par chèque personnel.

Transparence

Toutes les contributions de 100 \$ ou plus ainsi que les rapports financiers et de dépenses électorales des partis et des candidats indépendants autorisés seront affichés sur le site Web du Directeur général des élections.

Dépenses électorales pour les municipalités de 5 000 habitants et plus

Le plafond des dépenses électorales est réduit de 30 % et leur remboursement par la municipalité est haussé à 70 % dans la mesure où les conditions sont remplies.

Infractions

De nouvelles sanctions sont prévues.

POUR PLUS DE DÉTAILS, VISITEZ ELECTIONSQUEBEC.QC.CA/FINANCEMENTMUNICIPAL



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Chaque fois, c'est la démocratie qui gagne

Toute information sur une infraction
présumée aux règles sur le financement
peut être communiquée au DGE en utilisant
sa ligne de dénonciation : 1 855 644-9529

Trois pétards mouillés au centre-ville

La Ville a octroyé des permis de démolition sur de vastes terrains aujourd'hui laissés à l'abandon

Par Marc Boutin

Avant d'obtenir un permis de démolition, un promoteur doit présenter au service d'urbanisme de la Ville un projet de remplacement pour le terrain visé par la démolition. Le but est d'éviter la multiplication au centre-ville des lots laissés en friche. De son côté, la Ville doit, avant toute démolition, s'assurer de la solvabilité du « promoteur-démolisseur » pour ne pas se retrouver en

cours de route avec un projet-bidon entre les mains.

Or, les projets-bidon de grand gabarit semblent se multiplier au centre-ville ces dernières années. La presse traditionnelle a beaucoup parlé du promoteur Le Boeuf qui a récemment fait patate avec ses engagements pour construire sur d'immenses terrains, les éco-quartiers d'Estimauville et Pointe-aux-Lièvres. Mais, il n'y a pas que ces deux projets qui stagnent. *Droit de parole* veut attirer l'attention sur trois autres

terrains laissés pour compte au centre ville, terrains dont on parle peu et sur lesquels des projets semblent abandonnés par le ou les promoteurs.

Ce que ces trois espaces ont en commun, c'est d'une part qu'ils ont donné lieu à des démolitions inutiles et quelquefois contestables et, d'autre part, qu'ils nous ont laissé en héritage de très vastes terrains aujourd'hui laissés à l'abandon, des verrues géantes au centre-ville.

1- Terrain de l'église Saint-Joseph démolie

Sur un îlot urbain entouré des rues Saint-Sauveur, Franklin et Châteauguay : un chantier abandonné et entouré de résidences qui a plutôt l'aspect d'un dépotoir avec clocher et clocheton laissés à la traîne au bord du trottoir de la rue Saint-Sauveur.



2- Terrain de l'Intermarché Limoilou démoli avec promesse de reconstruire.

À proximité du CÉGEP Limoilou, sur un îlot complet entouré du boulevard Des Capucins et du chemin de la Canardière et de la 8^e rue et Olier : un grand terrain vague où le stationnement n'est pas permis. Le long du boulevard des Capucins, on a discrètement aligné une rangée d'arbres.



3- Terrain de l'église et du Patro Saint-Vincent-de-Paul, tous deux démolis dans la controverse.

Un îlot complet où on a annoncé, à grand renfort de promesses et de communiqués de presse, la construction d'un hôtel x étoiles : aujourd'hui, le promoteur y opère illégalement un stationnement.



Droit de parole

Journal communautaire du centre-ville de Québec fondé en 1974. Volume 31, N° 1, Janvier 2004

J'écoute CKIA
88,3 FM !!!



Des audiences publiques en février ...



Pour en finir avec
l'automobile au centre-ville!

P. 4 et 5

Monsieur Labeaume vient de renvoyer le projet de tramway aux calendes grecques. Finalement, on n'est pas plus avancé à Québec en 2013 qu'on l'était en janvier 2004, alors que *Droit de parole*, dans un élan visionnaire un peu trop optimiste, présentait un dossier sur « la fin de l'automobile au centre-ville »

ARCHIVES DE DROIT DE PAROLE

Pour le tramway, contre le tracé !

Par Marc Boutin

Je crois qu'on doit se réjouir de la décision du « candidat à la mairie », M. Labeaume, de mettre de côté pour un temps le projet de tramway. Bien sûr, cette mise au rancart a été décrétée pour les mauvaises raisons : plutôt que d'investir dans un tramway, M Labeaume veut augmenter le nombre de voies carrossables sur les autoroutes. Mais au delà des motivations du maire, la pause tramway qu'il propose, en nous permettant de réfléchir sur la pertinence du tracé actuel, sera salubre, espérons-le.

Il faut rappeler ici deux faits. D'abord que *Droit de Parole* a été, et reste, un ardent défenseur d'un projet de tramway pour l'agglomération de Québec. Mais à condition, évidemment, que le tracé nous paraisse acceptable. Ensuite, n'oublions pas qu'aux consultations publiques sur le projet de tramway, le maire avait interdit qu'on discute du tracé. Eh oui ! sic et resic, pas le droit d'en parler. On pouvait y penser... à condition de garder le silence sans quoi la police municipale allait intervenir. Une consultation publique sérieuse sur le tracé reste donc à l'agenda.

On peut quand même comprendre notre bon maire : son intuition lui dictait que le tracé qu'il proposait était hautement

contestable et même, j'ose ajouter à sa place, complètement farfelu.

Résumons : d'est en ouest, la ligne principale va du secteur d'Estimauville jusqu'à Saint-Romuald en passant par les boulevards de la Canardière, des Capucins et Charest, puis par les autoroutes 440 et Robert-Bourassa jusqu'au boulevard Laurier, pour ensuite traverser le pont de Québec en empruntant le boulevard de la Rive-Sud vers Saint-Romuald. Certains idéalistes rêvent même d'un point d'arrivée à la haute-ville de Lévis, à près de trente km du point de départ.

Le tramway, un outil d'étalement ou de densification?

Voici quelques considérations qui vont dans le sens de restreindre la longueur des lignes de tramway et d'éviter de les faire passer le long des autoroutes.

1- Il y a une chose qui coûte plus cher qu'une ligne de tramway, c'est le matériel roulant qui l'emprunte. Plus on allonge les lignes, plus on les fait louvoyer, passer sur des autoroutes « pas rapport », plus on devra investir dans le matériel roulant si on ne veut pas affaiblir les fréquences. Sur une ligne de 25 km, si on veut maintenir une fréquence de 5 minutes aux heures de pointe, ça peut prendre jusqu'à 40 trains qui roulent à la fois, ce qui veut dire au moins 40 chauffeurs à payer en même temps. Des dépenses astronomiques. Mieux vaut se rapprocher du centre-ville,

raccourcir les lignes pour rester efficace à moindre prix.

2- Dans le document de consultation du plan de mobilité durable de la Ville de Québec, on peut lire que celle-ci a comme objectif de mettre fin, ou du moins de contrôler l'étalement urbain.

Or, plus on allonge une ligne de tramway vers la banlieue lointaine, plus on assiste à un renversement de son rôle par rapport au développement de l'agglomération. D'un outil de densification à moins de 7 km du centre-ville, le tramway se transforme, au delà de ce seuil, en outil d'étalement, voire de dispersion urbaine.

Par exemple, un des effets pervers que pourrait avoir le tracé principal proposé par l'administration Labeaume pour le tramway, serait de repousser plus loin (vers la Rive-Sud) le centre commercial et administratif aujourd'hui concentré à Sainte-Foy.

3- Faire passer la ligne principale du tramway ailleurs que sur le boulevard René-Levesque fera en sorte que le métrobus actuel formera encore l'épine dorsale du réseau de transport en commun de Québec après la mise en place du tramway. La ville devra alors assumer deux réseaux structurants, presque aussi coûteux l'un que l'autre. Si on veut que le coût d'ensemble de l'opération reste acceptable, le réseau du tramway devra graduellement remplacer l'axe principal actuel du transport en commun aujourd'hui assumé par les lignes 800-801 du Métrobus.

4- Faire passer une ligne de tramway dans des quartiers de banlieue où l'auto règne déjà en maître affaiblira le rôle structurant du réseau et fera de ce réseau une simple doublure du réseau autoroutier et de l'automobile.

Placer un tramway sur un axe autoroutier qui traverse un espace industriel banlieusard, comme celui qui longe l'autoroute 440 (Charest), c'est aussi fou que de faire passer une autoroute à six voies sur la rue Sainte-Ursule, en plein cœur de la Cité. Croire à un développement résidentiel de qualité dans le secteur Charest/Robert-Bourassa relève de la pensée magique.

5- C'est confirmé par l'usage dans la plupart des villes nouvellement dotées d'un réseau de transport léger sur rail, tant en Europe qu'en Amérique : pour être efficace, l'épine dorsale du réseau doit se situer au centre des axes urbains déjà densément peuplés, là où vivent déjà la majorité des usagers habituels du réseau. À Québec, ça veut dire le boulevard René-Levesque dans l'axe est-ouest et les 3e et 1ère avenues dans l'axe nord-sud, entre Charlesbourg, Limoilou et le centre-ville. Si la ligne principale du tramway n'est pas construite sur l'axe urbain principal de Québec, nous croyons qu'il vaut mieux attendre des jours meilleurs et faire comme M Labeaume, tableter le tout pour l'instant et « tripper » comme des dingues sur l'amphithéâtre.

Quand sous-traitance devient « maltraitance » !

Par Gilles Simard*

Il y a peu, la Protectrice du Citoyen dénonçait la « maltraitance » dont sont malheureusement victimes bon nombre d'ainés et de personnes handicapées physiquement et intellectuellement et ce, en regard des coupes budgétaires exercées par le gouvernement.

Mauvais encadrement, mauvais traitements, manque de sécurité, formation du personnel inadéquate, nourriture en qualité et quantité moindre, bref, les constats lapidaires foisonnent et il y a tout lieu de s'indigner du sort réservé à ces pauvres gens qu'on transbahute comme du bétail du CHSLD traditionnel à la Ressource Intermédiaire privée au seul nom du dieu dollar.

Dans la foulée, je voudrais aussi dénon-

cer le destin sordide de toutes les personnes croupissant dans certaines Ressources privées en Santé mentale, et ce, dans des conditions encore plus lamentables et honteuses que celles déplorées et dénoncées plus haut par la Protectrice. Ainsi, elles sont des milliers, un peu partout au Québec, à tourner en rond dans ces « nids de coucous » insalubres et surpeuplés que peuvent facilement devenir les foyers de groupe et autres Ressources non institutionnelles (RNI), à cause, justement, de la cupidité des promoteurs et de l'indifférence et l'incurie généralisée des uns et des autres.

Le pire, c'est que bien que cette situation soit depuis longtemps connue des Intervenants du réseau public (CSSS et CLSC), on préfère banaliser le problème et jouer à l'autruche « de peur de perdre le peu de ressources qu'on a et d'être obligé de mettre les gens à la rue... ».

Franchement ! Une honte je vous dis !

Il y a peu, dans mon livre « Le Cœur enveloppé » (Éd, JCL, 2012), je dénonçais haut et fort pareilles situations vécues dans des ressources de Québec où j'avais travaillé à titre d'intervenant. Hélas, cela n'a absolument rien changé et chacun dans son « petit royaume », on continue de produire de beaux et clinquants rapports annuels en faisant comme si de rien n'était. Pire encore, en entonnant le nouveau refrain à la mode, le « Rétablissement », on prétend faire comme si on était les meilleurs dans le domaine. Misère !...

À quand la venue des enquêteurs de la Protectrice pour commencer à nettoyer les écuries d'Augias ? À quand la tenue d'une enquête publique indépendante ?

Pour nos frères et nos sœurs ! Pour que cessent l'opprobre et la honte ! Pour retrouver un peu de notre dignité collective !

Note : Ici, j'aimerais apporter deux nuances... Ainsi, ce ne sont pas tous les proprios de RNI qui sont fautifs -- certains seraient même des modèles -- mais bien un certain nombre qui sont motivés uniquement par la cupidité et l'appât du gain facile. D'où les nombreux abus de toutes sortes. Quant à la notion de « Rétablissement », je voudrais ici lever mon chapeau à tous ces groupes et regroupements en santé mentale qui en appliquent la philosophie à bon escient, et ce malgré des conditions de travail très ordinaires et des budgets d'opérations limités. Une philosophie, donc, qui n'a rien à voir avec la notion de rétablissement telle qu'entendue et secondarisée par certaines Autorités et Instituts qui en ont détourné le sens à leurs propres fins de développement.

* Gilles Simard, auteur et pair-aidant en santé mentale

Pierre Lavallée, un poète qu'on aime célébrer

Par Gilles Simard

La petite salle du Tam-Tam Café était bondée, le quatre octobre dernier, à l'occasion du lancement de « Encore », le dernier recueil de poèmes de Pierre Lavallée. De fait, ils étaient venus de partout, les proches de Pierre, pour rendre hommage au sympathique personnage et aussi pour écouter la brochette d'artistes venus faire un tour de piste en son honneur. Ainsi, les Stéphane Robitaille, Brigitte Lasalle, Jean-Claude Gagnon, Hélène Matte, Jane Eirhardt, Renaud Pilote, Gab Paquet et autres ont puisé dans leurs tripes pour rendre le mieux possible des chansons d'autrefois prisées par le poète mais apprises à la sauvette.

Bref, une soirée mémorable, chaude, unique, digne de Pierre le grand pince-sans-rire. Une soirée pleine de tendresse pour un gars qui aura réussi à transcender sa maladie dans une poésie de résistance à la fois belle et sobre, digne et drôle, comme le Pierre qui se démenait partout ce soir-là. Une poésie, enfin, qui s'acharne à crier l'amour et la vie malgré des ombrages de plus en plus envahissants...

Chapeau, Pierre Lavallée!
« Encore ! »



À gauche : M. Bernatchez, le maître de cérémonie au Tam-Tam Café. À droite : le poète Pierre Lavallée s'adressant à la foule. PHOTO GILLES SIMARD

Ça roule en grand à Sherpa !

Par Gilles Simard

Depuis son inauguration officielle en début septembre (photo) les activités vont bon train au rez-de-chaussée de l'édifice Sherpa et son Espace-galerie est en train de devenir un lieu de rendez-vous fort prisé,

tant par les gens de l'immeuble que par les voisins des alentours. Ainsi, tout au long de la semaine, les locaux de la bâtisse se remplissent de gens inscrits venus pour assister, qui à son groupe d'initiation au théâtre, qui à son atelier d'écriture ou de yoga. Sans compter d'autres groupes pour les « entendeurs de

voix » ou pour les gens désireux de travailler à leur croissance personnelle. Enfin, outre différentes activités ponctuelles (vernissages, débats, expositions diverses) l'équipe Sherpa propose des jeudis jam et des vendredis cinéma déjà fort appréciés des initiés. Bienvenue à tout ! monde !



PHOTO RÉAL MICHAUD

L'eau : un bien commercial ou un droit humain ?

L'eau est aujourd'hui une ressource des plus convoitée. Les entreprises de partout dans le monde ne cachent pas leur soif. Les AmiEs de la terre dénonce le cas de *Nestlé*.

Par **Laurence Morin et Michel Leclerc**

Dans le documentaire autrichien *We Feed the World* (2005) Peter Brabeck-Letmathe, actuel président de *Nestlé*, déclare que qualifier l'eau de droit humain est extrême¹. Il souligne la valeur inestimable de l'eau puis ajoute qu'il s'agit d'une denrée qu'il faut distribuer sur le marché, donc d'un bien commercial. Largement critiqué, Brabeck-Letmathe s'est (évidemment) ravisé. Suite à cela, il a exprimé un point de vue contraire dans plusieurs entrevues et sur le site de *Nestlé*. Rappelons que l'entreprise a réalisé, en 2010, un chiffre d'affaires de 11 milliards de dollars avec l'eau². Ce leader mondial de l'agroalimentaire possède plus de soixante-dix marques d'eau embouteillée partout dans le monde (ex. : Perrier, San Pellegrino, Vittel, Poland Spring, etc.). La 1ère idée avancée par Brabeck-Letmathe peut sembler plus spontanée, plus sincère.

La chaîne de télévision franco-allemande Arte a diffusé le film *Bottled Life* en septembre 2012. Il s'agit d'une enquête réalisée sur trois continents démontrant comment *Nestlé* accapare les ressources en eau pour en faire la vente au prix fort. *Bottled Life* nous présente un grand nombre de protagonistes et de perspectives : adversaires et partisans de *Nestlé*, usagers ou militants.

Nestlé affiche ses couleurs et souhaite que l'eau devienne un bien économique en affirmant que le privé est le meilleur garant du service de l'eau pour tous... mais à quel prix? Le premier devoir de ces transnationales est d'abreuver la soif intarissable de leurs actionnaires. Il ne restera de l'eau que pour celles et ceux qui ont les moyens financiers de se la payer. Prenons l'exemple de l'Afrique du Sud où, dans le township de Soweto, une multinationale a installé un service d'eau... qui fonctionne avec des compteurs payants! Pas d'argent, pas d'eau!

Tout cela se produit à l'ère de la signature d'accords économiques de tous acabits, notamment l'Accord économique et Commercial Global entre le Canada et l'Union européenne (AÉCG) et alors que l'on sait que les multinationales de l'eau sont européennes (et qu'elles veulent notre bien!) Des multinationales de l'eau sont réunies au sein du Conseil mondial de l'eau, servant de paravent aux nombreux ONG qu'il génère et/ou finance.

Nous appelons ici à une vigilance citoyenne et rappelons que les AmiEs de la Terre de Québec considèrent l'eau comme un bien commun à gérer collectivement et équitablement. L'eau doit être accessible à toutes et à tous en quantité et en qualité suffisante ici et ailleurs. L'eau devrait être une occasion de solidarité et non une occasion d'affaires.

1- MCGRAW, George (24 avril 2013). «*Nestlé* Chairman Peter Brabeck Says We Don't Have a Right to Water, Believes We Do Have a Right to Water and Everyone's Confused. (Video)» *The Huffington Post*
2- Ibid.



UN COUP DE MAIN POUR DEMAIN

LES TROUSSES DE PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU ET D'ÉNERGIE

Offerte à prix avantageux, chaque trousse vous permettra de réduire votre consommation d'électricité et d'eau sans compromettre votre confort. Vous pouvez vous procurer votre trousse, qui comprend une pomme de douche et des aérateurs de robinet, en ligne! Votre geste peut faire une grande différence.

hydroquebec.com/economiser-eau

Q Hydro Québec

Droit de parole

Adhésion ou abonnement

Nom (personne responsable):

Adresse:

Téléphone:

Courriel:

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement postal individuel	15 \$
Abonnement de groupe (minimum de 5; livraison du journal au local de l'organisme)	75 \$
Abonnement institutionnel (par la poste)	10 \$
Adhésion individuelle	10 \$
Adhésion institutionnelle	25 \$

LES MEMBRES PROFITENT D'UN RABAIS AVEC LEUR ADHÉSION

Abonnement et adhésion (individus)	20 \$
Abonnement et adhésion institutionnel (organismes)	30 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | (418) 648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

**Appuyez la
presse libre !**

**Devenez membre
de Droit de parole**

L'art contre le sensationnalisme des médias

Par Nathalie Côté

Il fallait être au Lieu le 2 octobre dernier. Alors que le centre d'artistes lançait le dernier numéro de la revue Inter, une publication relatant la dernière Rencontre internationale d'art performance de Québec, un nouveau site web, deux performances étaient fort attendues. Une partie de la communauté artistique y était et plusieurs médias aussi, parce que la présence de David Dulac était annoncée. Retour sur une soirée fébrile et politique.

Deux performances étaient prévues ce soir-là. Une prestation de Julie Gagnon, qui sera excellente, et une seconde de David Dulac, qui brillera par son absence. Le jeune artiste accusé au printemps dernier de menace de mort à la suite d'un malheureux projet artistique, présenté en vue de participer à l'exposition des finissants, a été emprisonné pendant quatre mois, avant même la tenue de son procès en juillet dernier*. Il s'est judicieusement désisté le 2 octobre, à la suite des conseils de ses professeurs, ses amies et son avocate, sa cause étant en appel.

Solidarité avec David Dulac

Cette soirée a été une démonstration de solidarité avec le jeune artiste. Julie Gagnon a réalisé une performance très efficace en dénonçant le sensationnalisme des médias, particulièrement celui du Journal de Québec, dans le traitement de l'histoire de son ami. La jeune femme est entrée dans l'espace de la galerie avec une cagoule sur la tête, pour ensuite couvrir les yeux de quelques spectateurs de bandeaux noirs, en leur disant : vous verrez ma performance demain dans les médias...

En buvant une bière avec une attitude désinvolte et en fumant une cigarette dont elle soufflait les volutes vers les spectateurs, l'artiste a écrit au mur : « L'homme raisonnable a dit : il ne faut pas faire une performance en état d'ébriété. L'homme raisonnable a dit :

il ne faut pas mettre la sécurité du public en danger. L'homme raisonnable a dit qu'il ne faut pas voler le Journal de Québec. » Ensuite, elle lancera au sol des clous, de petits marteaux dorés et plusieurs exemplaires du Journal de Québec, dont nous clouerons les pages éparses au mur. Elle invitera ensuite le public à les défaire à l'aide d'une petite déchiqueteuse qui brisera rapidement. Spontanément, les spectateurs devenus acteurs déchireront les journaux de leurs mains. Banal ? Plutôt un moment émouvant et hautement politique sur la rue du Pont. L'artiste a terminé sa performance sur un ton ironique, en enfouissant les journaux en morceaux sous son chandail, les lèvres débordantes de rouge à lèvres, elle a dit : photographiez-moi maintenant, je souris.

Pour la liberté d'expression

L'art, et d'autant plus la performance, est le lieu par excellence de la liberté d'expression, de mise en scène à la frontière du réel. Cette performance de Julie Gagnon et la participation du public témoignent de la solidarité de la communauté artistique de Québec avec David Dulac dont le destin a été bouleversé. Une performance qui invite aussi à demeurer critique face au discours des médias de masse, pour ne pas parler de celui de CHOI, Radio X, qui a été, et est toujours, sans merci envers le jeune artiste. Heureusement qu'il y a des contre-discours. Comme le 2 octobre dernier au Lieu.

*Pour plus d'information sur le procès et la cause de l'artiste David Dulac lire le blogue de la revue Trahir.



Julie Gagnon lors de sa performance au Lieu, le 2 octobre dernier.

PHOTO MARC-ANDRÉ JÉSUS



Le Germe des Areois de Paul Gauguin (1848-1903).

L'art moderne au Musée : de Gauguin à Picasso

Par Michaël Lachance

Dès le 11 octobre, les gens de Québec auront la chance de voir une des plus importantes collections d'œuvres d'art d'Amérique. C'est la collection de William S. Paley, connu pour son implication dans le domaine de l'art new-yorkais, entre autres pour son engagement comme mécène et membre du conseil d'administration, et ce, pendant plusieurs décennies, du Museum of Modern Art, de la 53^e rue à Manhattan. Toujours à l'affût des tendances en art moderne, il composera une collection des plus imposante pour l'histoire de l'art américain. Monsieur Paley est également derrière le réseau d'informations CBS. Il doit sa richesse à ce dernier. Cela dit, l'exposition, intitulée *Un goût pour l'art moderne*, réunit au total plus de 60 tableaux, dont, entre autres, un magnifique tableau de Gauguin, *Le Germe des Areois*, peint en Polynésie-Française en 1892.

Pour ceux et celles qui n'ont pas le temps ou l'argent pour visiter tous les musées du monde, c'est une occasion en or de côtoyer de près tout ce qu'il y a de plus faste et majeur en art moderne. Pour citer quelques noms rapides, pensons à Picasso, Derain, Cézanne, Rodin, Matisse, Degas... La visite offre un pan incontournable à quiconque s'intéresse à ces maîtres de l'art.

L'exposition est présentée jusqu'au 14 février 2014. Vous pouvez d'ailleurs profiter de la soirée de lancement de l'exposition, qui a lieu le jeudi 10 octobre à 18 h. L'entrée sera gratuite pour cette unique fois.

Saint-Sauveur

Un quartier durable

Par Michaël Lachance

Éco-quartiers ou quartiers durables ? La question n'est pas que sémantique. Elle pose problème. Tandis que la ville de Québec et ses promoteurs nous vendent les éco-quartiers, certains luttent pour changer la donne qui induit en erreur. Car la nuance s'impose : l'éco-quartier est un modèle, un « branding » commun pour vendre de la bonne conscience aux futurs résidents de ces quartiers construits en périphéries des grands centres. C'est une vision nouvelle de la banlieue qui est « marketée », cest-à-dire éco-responsable. Cette vision est-elle vraiment responsable ou est-ce seulement une nouvelle approche des promoteurs pour nous faire avaler la construction de condos en bordure de la ville ?

Le comité des citoyens et des citoyennes de Saint-Sauveur (CCCQSS), en par-

tenariat avec le Conseil de quartier de Saint-Sauveur, tient une exposition du 2 octobre au 4 novembre 2013 au Tam-Tam café. La présentation est intitulée « Habiter un quartier durable ». Une thématique qui aborde trois sujets en trois temps : consommer, se déplacer et se loger. D'ailleurs, une citation nous frappe lors de la sympathique visite du café : « Une ville développée n'est pas un lieu où les pauvres se déplacent en voiture, mais un lieu où même les riches utilisent les transports collectifs ».

Des statistiques à l'appui

La visite est brève. De fait, les tables qui s'entremêlent ici et là dans le café sont plutôt des lieux d'échanges où on peut jaser des problématiques et des enjeux que l'on retrouve dans les quartiers bouillonnants où la réflexion naît de la nécessité. Car les quartiers « éco » ont le

luxé d'un privilège certain : les moyens. Moyens de récupérer les eaux de pluies, mettre du vert sur les toits pour prévenir les îlots de chaleur et autres efficacités énergétiques. C'est moins polluant, c'est « leed » (qui respecte les normes écologiques), mais est-ce pour autant suffisant pour être qualifié de quartiers durables ? C'est la question que posent les gens du Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur.

Un quartier durable fait de la place pour les poussettes sur les trottoirs. De même, il limite la vitesse permise dans les rues secondaires, il impose des mesures de sécurité afin d'éviter les accidents entre voitures, piétons et vélos. D'ailleurs, un schéma de la SAAQ illustrant les points névralgiques d'accidents dans Saint-Sauveur est éloquent : le nombre d'accidents entre 2005 et 2010 pullule dans le quartier qui nous occupe. La sécurité routière est un

facteur important de la saine habitation d'un quartier durable. Tout aussi imposant et important comme sujet, c'est l'accessibilité à des épiceries diversifiées dans l'offre et au diapason des préoccupations sociales d'un milieu. Car, soyons honnêtes, le quartier Saint-Sauveur offre une chiche diversification des commerces d'alimentation. En revanche, il offre une pluralité exponentielle de restaurants BCBG (bon chic bon genre) qui ne répondent en rien aux besoins criants de ses citoyens et citoyennes des plus vulnérables. Le CCCQSS est par ailleurs très fier des efforts déployés au cours des dernières années pour redorer le blason d'un quartier qui a franchement besoin d'initiatives citoyennes. Pensons aux berges de la rivière Saint-Charles, au nouveau marché public dans la cour du Centre Durocher, ou autres interventions tout aussi importantes pour la qualité de vie des résidents du quartier.

L'égalité, ce serait dont mieux

Dans ce véritable best-seller traduit en 23 langues, les auteur-e-s font la démonstration que les écarts de richesse qui se creusent au sein même des pays riches sont en train de ruiner ces sociétés. Ainsi, au-delà d'un certain seuil, c'est la répartition de la richesse, et non sa création, qui est le déterminant majeur de la bonne santé des populations. Les deux auteur-e-s, épidémiologistes de formation, ont retenu une série d'indicateurs pour mesurer et comparer la santé de différentes sociétés, puis constater l'échec des sociétés inégalitaires.

Car si l'ensemble des sociétés occidentales dites « développées » ont amélioré leurs conditions de vie au cours du dernier siècle, il s'avère que la quête d'une réussite matérielle individualiste soit concomitante avec un certain échec social. De sorte que si les États ne mettent pas en place une structure de redistribution des richesses et de lutte contre les inégalités, les écarts entre les plus riches et les plus pauvres se creusent avec des impacts majeurs sur l'ensemble de la société.

En comparant les données de plusieurs sociétés, les auteur-e-s démontrent également, chiffres et graphiques à l'appui, que lutter contre les inégalités économiques et sociales est bénéfique non seulement pour les plus déshérités mais pour l'ensemble de la société. En effet, riches ou pauvres, tout le monde pâtit des inégalités.

Pour renverser cette dynamique, les pays devront éviter de tomber dans une approche sectorielle (sur les plans de la santé, de l'éducation, de la sécurité, etc.), mais plutôt penser une lutte globale basée, entre autres, sur la fiscalité et les prestations sociales. Le bien-être de tous en dépend.



Richard Wilkinson et Kate Pickett
L'égalité, c'est mieux
Pourquoi les écarts de richesse ruinent nos sociétés
Éditions Écosociété
Année: 2013
284 pages



David Owen
Vert paradoxe
Le piège des solutions éco-énergétiques
Éditions Écosociété
Année: 2013
208 pages

Vert paradoxe : quand la solution devient le problème

Selon David Owen, la consommation que l'on souhaiterait « responsable » aggrave en réalité la crise environnementale planétaire. Tel est le paradoxe des effets rebond (c'est le fameux paradoxe de Jevons) : chaque gain d'efficacité apporté par la science et l'industrie se traduit, en bout de ligne, par une consommation énergétique globale accrue. Ainsi le transport aérien, moins énergivore qu'autrefois, est devenu accessible à tout un chacun et s'est multiplié. Idem pour la climatisation, ce luxe devenu omniprésent. Et l'éclairage de plus en plus économique transforme peu à peu l'obscurité en une denrée rare. Quant aux bouchons de circulation, de par leur fonction d'obstacle dissuasif, ils se révèlent meilleurs pour l'environnement que les trains de banlieue qui libèrent de l'espace pour les voitures et favorisent l'étalement des banlieues. Rendre la vie difficile aux automobilistes reste la meilleure des solutions pour encourager la densification urbaine...

La popularité de ces solutions tient surtout au fait qu'elles ouvrent de nouvelles frontières à notre soif perpétuelle de consommer des produits à la fine pointe de la technologie. Car la cible, elle, s'éloigne de plus en plus. Sous la plume alerte de ce journaliste du New Yorker, *Vert Paradoxe* multiplie les exemples, les rencontres et les anecdotes pour illustrer le piège dans lequel nous nous enfermons et décortique les nombreux paradoxes des prétendues solutions vertes.

Au fil d'un voyage captivant aux avant-postes du « développement durable », là où s'activent ingénieurs, inventeurs, urbanistes et économistes, l'auteur montre avec humour comment la recherche effrénée d'efficacité trompe nos meilleures intentions, et pourquoi le fait de modifier nos habitudes de consommation ne rendra pas la croissance capitaliste plus viable... Car le problème central n'est pas de modifier notre consommation, mais de la réduire.

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle de Communications Basse-ville (Journal Droit de parole), Jeudi le 14 novembre 2013 à 19h, au 266, rue Saint-Vallier Ouest à Québec.

Les membres sont convoqués à l'assemblée générale annuelle de Communications Basse-ville, société éditrice du journal Droit de parole depuis 1974, le jeudi 13 novembre 2013 à 19h au 266 Saint-Vallier Ouest (siège social de Communications Basse-ville).

Les membres présents à l'assemblée générale annuelle prennent acte des rapports financiers et des rapports d'activités des administrateurs et des administratrices de la société. Ils votent le plan d'action et les prévisions budgétaires pour l'année à venir et élisent les membres du conseil d'administration.

Au plaisir de vous retrouver le 14 novembre,

Guillaume Marchand
Président

Ordre du jour

- 1- Ouverture et nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 novembre 2012.
- 4- Présentation et adoption du rapport d'activités 2012-2013
- 5- Présentation et adoption du plan d'action 2013-2014
- 6- Présentation et adoption des états financiers 2012-2013
- 7- Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2013-2014
- 8- Nomination d'un vérificateur
- 9- Élections des administrateurs et des administratrices
- 10- Varia
- 11- Levée de l'assemblée.

Une nouvelle librairie hors du commun dans Saint-Roch : L'Étincelle

Par Michaël Lachance

Luc Martineau le dit d'emblée : « Six librairies ont récemment fermé à Québec, les gens lisent de moins en moins, je veux que des classiques comme *Madame Bovary* soient accessibles à tout le monde ». Le propriétaire de cette petite librairie galerie d'art souhaite ainsi donner le luxe à tout un chacun de s'approprier des livres phares et rares de la littérature universelle. Sur les rayons se distinguent des ouvrages majeurs de Denis Diderot, Stendhal, Lénine, Gabrielle Roy, Anne Hébert, etc. Autant des œuvres de fiction que des essais et, même, des ouvrages plus zen de médecine alternative sont disponibles. On remarque, par ailleurs, un recueil complet du corpus de Claude Gauvreau publié à l'époque par Parti Pris. L'acuponcteur de métier n'entend pas en demeurer là. Il invite les gens à offrir des livres à la librairie sous forme de don, car tous les livres sont vendus à des prix

qui frôlent le ridicule : 1\$ et 2\$ pour la plupart. Et tous ces livres sont en parfaite condition. D'ailleurs, le journal Le Soleil partageait récemment l'histoire d'un libraire de Sillery prêt à donner sa librairie en échange du bail. Le pauvre libraire ne vend plus de livres. Notre philanthrope l'a rencontré et lui a acheté des tonnes d'ouvrages payés à la livre. En somme, un prix dérisoire.

C'est dans cet esprit de préservation du savoir, de la culture, de la passation des connaissances et d'ouverture d'esprit que notre bienfaiteur a fondé la Librairie L'Étincelle. Ce nom évoque une librairie de la rue Saint-Vallier qui a fermé ses portes il y a 30 ans et qui avait une attitude similaire vis-à-vis la promotion du livre. Le nom fait aussi penser à la revue russe marxiste et révolutionnaire L'Iskra (littéralement l'étincelle). Cette revue a été publiée pendant 3 ans à partir de 1900. Monsieur Martineau souligne avec insistance qu'il ne peut

envisager une génération qui n'aurait pas lu les incontournables de la littérature, tels Le rouge et le noir, les ouvrages marxistes, Dostoïevski, les Lumières et tutti quanti, ils sont nécessaires, ces livres favorisent les « bonnes pensées », comme pourrait le dire le libraire.

Les murs du sympathique lieu arborent également des œuvres de la peintre de Québec Lisette Charest. La petite exposition s'intitule « Iroquoisie : luttes, victoires », des acryliques sur toile évoquant l'histoire de rencontres entre peuplades autochtones et colons français. Des tableaux narratifs plutôt intéressants et, surtout, très abordables pour celui ou celle qui voudrait en posséder un.

Cette nouvelle librairie progressiste est ouverte au public dès 10 h tous les jours, du mardi au vendredi. Elle est située au 90, rue de la Reine. Pour des dons ou pour toute information, vous pouvez contacter Luc Martineau au 418-687-1060.

Bonne lecture!



Luc Martineau et la librairie Josée Pelletier.

PHOTO THOMAS LAMADIEU

10 OCTOBRE

Vernissage

Saint-Sauveur : Habiter un quartier durable

Inauguration de l'exposition au Tam-Tam café. On sera invité à faire une création collective en direct (apportez de vieilles guenilles !). Le Tam-Tam café est situé au 42, boul. Langelier. L'exposition se déroule jusqu'au 4 novembre et est accessible le mardi de 10h à 15h. Du mercredi au vendredi, de 10h à 23h. Entrée gratuite.

12 OCTOBRE

Manifestation contre Monsanto

Les Amis de la terre invite la population à une manifestation contre le géant alimentaire Monsanto dans le cadre de la journée mondiale de l'alimentation. Leur slogan : nous ne sommes pas des cobayes ! À compter de 14h à la Place d'Youville.

15 OCTOBRE

Action pour le droit au logement

Immeubles mal entretenus, prolifération de condos, loyer trop chers, pénurie : la Ville a le pouvoir de résoudre ces problèmes. Dans le cadre de la présente campagne électorale, le BAIL invite les locataires à se mobiliser pour revendiquer des engagements clairs ! 10h45, Bibliothèque Gabrielle-Roy, 418-523-6177

15 OCTOBRE

Débat électoral dans Saint-Roch et Saint-Sauveur

Le comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur et celui de Saint-Roch invitent la population à venir poser leurs questions au candidat Jean-Yves Roy de Démocratie Québec et à la candidate de l'équipe Labeaume, Chantal Gilbert. C'est le temps de vous faire entendre. À 19 h. Au Tam-Tam café, 421 boul. Langelier.

15 OCTOBRE

Regards critiques sur la consommation

Cercle de discussion animé par André Beauchamp sur les pratiques actuelles de la consommation. Elles débordent

la seule fonction utilitaire de devoir acheter pour consommer. C'est devenu une action symbolique, l'acte par lequel nous nous inscrivons dans le processus social. À 19h15 au Pavillon Desjardins-Pollack, salle 2326 à l'Université Laval. Une invitation du CAPMO.

16 OCTOBRE

Forum citoyen. Où s'en va le faubourg Saint-Jean ?

À 19h, au Centre de l'environnement, 870, de Salaberry, 3^e étage.

17 OCTOBRE

Journée pour l'élimination de la pauvreté

Encore une fois, cette année, le 17 octobre sera souligné en grand. Et qui dit grand, dit file d'attente théâtrale pour symboliser notre thème : éliminer la pauvreté, ça ne peut plus attendre. C'est un rendez-vous dès 11h30 sur le Parvis de l'Église Saint-Jean-Baptiste. L'action théâtrale sera suivie d'une marche et d'une soupe populaire au Centre Lucien-Borne.

18 OCTOBRE

Nuit des sans-abri

La Nuit des sans-abri est un incontournable annuel visant à sensibiliser les citoyennes et citoyens à la pauvreté, l'itinérance et l'exclusion sociale. La première Nuit a vu le jour en 1989 et fut initiée par les Auberges du cœur du Québec. Elle est dorénavant soulignée dans plus de 25 villes à travers le Québec. La 12^{ème} édition de la Nuit des Sans-abri se tiendra à la Place de l'Université du Québec dès 13h.

22 OCTOBRE

Marche silencieuse

La ligue des droits et libertés vous invite à une marche silencieuse contre la répression des personnes marginalisées, à midi au parc St-Roch (coin rue de la Couronne/ Côte d'Abraham). Nous allons nous diriger vers l'Hôtel de Ville. Venez en grand nombre !

23 OCTOBRE

Québec, de quoi t'as l'air?

Impacts des industries sur la qualité de l'air à

GRAND RASSEMBLEMENT
JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE

La Table et la CTROC invitent tous les secteurs de l'action communautaire autonome à se joindre au rassemblement en portant leurs couleurs et leurs revendications : unis pour être mieux reconnus et financés!

Ensemble, marchons pour l'action communautaire autonome!

HEURE : 11H30
LIEU : À QUÉBEC, PLACE GEORGES V
(Devant le manège militaire)

INFORMATIONS :
www.facebook.com/JeSoutiensLeCommunautaire
www.jesoutienslecommunautaire.org

24 OCTOBRE 2013

JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE

JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ

Québec. Le conférencier André Bélisle, au cœur de l'action en environnement au Québec depuis 30 ans. Il abordera les problèmes de qualité de l'air en général, et les problèmes récents de poussières de nickel. À 19h15 au Centre Monseigneur-Marcoux 1885, chemin de la Canardière, Québec (métrobus 800). Contribution volontaire de 2\$ à 5\$.

27 OCTOBRE

Manifestation pour le droit de manifester

C'est un peu absurde, mais nécessaire, semble-t-il, étant donné le règlement anti-manifestation et le couvre-feu de 11h à 5h dans les espaces publics. L'événement est familial et ouvert à tous les groupes et toutes les

personnes qui sont touchés par les articles liberticides du Règlement sur la paix et le bon ordre de la Ville de Québec qui restreint le droit de manifester. Une invitation du collectif Subvercité. À 13h, Carré d'Youville

22 OCTOBRE

Débat électoral à Limoilou

L'équipe du site MonLimoilou.com, en collaboration avec CKRL, vous convie à assister à un échange-débat. Vous aurez l'occasion d'y entendre Frédéric Chrétien, de Démocratie Québec, ainsi que Suzanne Verreault et Geneviève Hamelin, d'Équipe Labeaume. De 18h30 à 20h30, au Bal du Léopard sur la 3^e Avenue.

AVANT LE 30 OCTOBRE

Ateliers de création d'art audio de Folie-culture

Initiation à l'art audio avec Érick d'Orion : enregistrement de sons ambiants, transformations de sons, etc. Les mercredis 6, 13, 20, 27 novembre, 4 et 11 décembre 2013, de 13h à 17h. Seul préalable : être membre de Folie/Culture (entre 5\$ et 20\$ selon vos moyens) Information et inscription : Marie-Pier April, programmation@folieculture.org ou 418-649-0999. Gratuit.

6 NOVEMBRE

Soirée du Fonds de solidarité au Sacrilège

Le Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec vous invite en solidarité avec les groupes de défense de droits du centre-ville. À 21h, au 447, rue Saint-Jean.

Hommage à une femme engagé dans le communautaire

Toutes les personnes qui l'ont connue seront touchées d'apprendre que le 4 septembre dernier, madame Francine Loignon nous a quittés après une longue lutte courageusement menée contre le cancer. Francine a joué un rôle important dans la communauté de Québec. À la fin des années 70, elle a participé à la création de sa coopérative d'habitation de même qu'à celle du parc Scott dans le quartier St-Jean-Baptiste. Membre fondatrice d'Atout-Lire en 1983, elle y a travaillé jusqu'en 2006. Aussi discrète qu'inspirante, Francine était d'une générosité sans limites. Son amour de la vie et des êtres nous restera.